

Conception d'un poste de vigie – Programme

La spécificité du poste de vigie suppose d'intégrer des contraintes parfois contradictoires comme :

- **la prise en compte de l'usage et du site :**

- fonctionnalité vis à vis de l'usage principal : surveillance de plage,
- protection solaire,
- confort hygrométrique et thermique,
- tenue au sol en contexte dunaire, ensablement...
- réduction de la prise au vent,
- résistance à la corrosion marine,
- résistance au vandalisme,
- facilité d'entretien par les services municipaux,
- remplacement éventuel des composants ayant subi des avaries.

- **la possibilité de démontage et de réversibilité des projets**, de telle façon que le retour à l'état naturel du site reste toujours possible sans travaux démesurés, afin de se conformer à la législation (circulaire N° 2005-57 UHC/PS1 du 15 septembre 2005).

- **la modularité**, au sens de la capacité du système constructif à intégrer des variantes optionnelles et son aptitude à être transporté sans être démolé.

- la pertinence dans **le choix des matériaux**.

- la nécessité d'**optimiser l'aménagement**.

- la **reconnaissance** de la fonction de l'objet par le public, notamment l'intégration de supports d'information spécifiques aux plages.

- la mise en œuvre de systèmes utilisant **les énergies renouvelables**.

LA DEFINITION DES ESPACES ET DE LEURS EQUIPEMENTS

Selon les sites, le poste de surveillance et de secours se décompose en différentes configurations allant de la configuration de base (comprenant une infirmerie, un local cuisine sanitaires et une terrasse), à des configurations plus complètes (comprenant le module de base plus un garage à bateau, un local pour les sanitaires publics, un espace d'accueil, une vigie et une terrasse vigie).

La configuration de base (minimum)

- *L'infirmerie*

Surface : 10 à 15 m²

Elle constitue le cœur du système modulaire. Elle permet d'abriter toute personne victime d'un malaise ou d'un accident. Facilement lavable, (au jet pour une bonne évacuation du sable) elle est équipée d'un évier et d'une armoire à pharmacie et de supports pour une civière normalisée. Elle est accessible depuis la terrasse.

- *Le local cuisine et sanitaire des maîtres nageurs*

Surface : 10 m²

À l'usage exclusif de l'équipe de surveillance, ce module comprend une cuisine avec évier, des armoires vestiaires et un espace sanitaire (un lavabo, un WC et une douche). La conception doit aussi tenir compte des problèmes d'entretien (facilement nettoyable au jet). Il est accessible depuis l'infirmerie.

- *La terrasse*

Surface : 10 m²

C'est un espace protégé du soleil qui domine la plage et permet la surveillance des baigneurs. Elle sert aussi d'espace de distribution des différentes fonctions du module dans les versions à équipements optionnels sans accueil. Elle est accessible directement depuis la plage.

La configuration avec options

(les variantes peuvent comporter une ou plusieurs options parmi les suivantes)

• Le garage à bateaux

Surface: 10 à 15 m²

Il met à l'abri des intempéries et du vandalisme le matériel de secours et de surveillance, notamment le Zodiac ou le scooter de mer, les balises, fanions, bouées, cordages. Il est accessible directement depuis la plage.

• Le local des sanitaires publics

Surface: 10 m²

À l'usage du public, ce module comprend un espace sanitaire regroupant un lavabo et 3 WC, dont un ou 2 WC pour handicapé. Il devra pouvoir être muni de deux pommes de douches extérieures. La conception doit aussi tenir compte des problèmes d'entretien (facilement nettoyable au jet). L'appareillage plomberie sera inaccessible et indémontable par le public, l'ensemble sera largement ventilé naturellement. Il est accessible depuis la plage ou l'accueil.

• L'accueil

Surface: 10 à 15 m²

Cet espace abrité (clos) complète la terrasse et distribue les autres fonctions. Il peut également être utilisé comme local de consigne. Il est accessible depuis la terrasse.

• La terrasse vigie

Surface: 5 m²

Selon la situation du poste vis-à-vis du profil de la dune, le poste d'observation peut se compléter d'un espace surélevé et protégé du soleil. Elle est accessible, depuis la plage ou la terrasse, par une échelle de coupée relevable en dehors des moments d'utilisation.

• La vigie

Surface: 5 à 10 m²

Elle est constituée d'un espace clos situé au niveau supérieur, qui prolonge la terrasse vigie en offrant une situation plus abritée. Elle est accessible depuis l'infirmerie ou l'accueil, par un escalier interne.

schéma de principe CONFIGURATION DE BASE

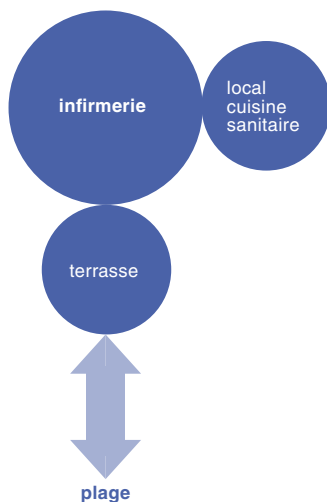


schéma de principe CONFIGURATION AVEC OPTIONS

